



Le suffrage universel et le Second Empire en Loir et Cher.

Contenu de ce dossier



- Documents :

Afin de pouvoir choisir plus rapidement des documents proche de votre établissement, les documents ont été triés par arrondissements :

Doc 1 à 5 pour le 1^{er} arrondissement (Blois, Mer, Montrichard, Saint Aignan, Romorantin), 31 mai – 1^{er} juin 1863

Docs 6 à 8 pour le 2^{ème} arrondissement (Montoire, Vendôme)

Doc 1 : Affiche du préfet du L&C – ELECTIONS pour le renouvellement du CORPS LEGISLATIF- mai 1863 (AD 41 3_M_346) (1 feuille)

Doc 2a et 2b : Lettre du maire de Vouzon (en réalité un adjoint) au Préfet du L&C au sujet d'une proclamation de soutien au candidat officiel, 1^{er} juin 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

Copie manuscrite de la proclamation favorable au candidat officiel affichée à Vouzon, le 22 mai 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

Doc 3 : Lettre du Juge de Paix du canton d'Herbault au préfet du L&C, 2 juin 1863. (AD 41 3_m_345) (1 feuille)

Doc 4a et 4b : Lettre du commissaire de police cantonale de Pontlevoy, 6 juin 1863. (AD 41 3_M_345) (2 feuilles)

Doc 5 : Résultats de la 1^{ère} circonscription du L&C (Blois, Mer, Montrichard, St Aignan, Romorantin) pour les législatives de 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

Doc 6 : *Lettre du préfet du L&C aux maires au sujet des électeurs « illettrés » et des candidats de l'opposition, 27 mai 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)*

Doc 7a, 7b et 7c : *Affiche – ELECTIONS LEGISLATIVES / Electeurs amis de l'Empire – datée du 27 mai 1863 (AD 41 3_M346) (1 feuille)*

Courrier à en-tête du cabinet du Sous-préfet de Vendôme à destination des maires de l'arrondissement (second arrondissement), 29 mai 1863. (AD 41 3_M_345) (2 feuilles)

Doc 8 : *Résultats de la 2ème circonscription du L&C (Montoire, Vendôme) pour les législatives de 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)*

- **Fiche de propositions pour les programmes de CM2, collège 4^{ème} et Lycée Seconde.**
- **Fiche de présentation des documents et propositions d'utilisations de ces derniers.**



Le suffrage universel et le Second Empire en Loir et Cher.

Place dans les programmes et pistes pédagogiques

On peut utiliser les documents indépendamment des uns des autres, ce dossier se voulant davantage comme un corpus de documents sur le thème des législatives durant le second empire. Ce dossier peut être l'objet d'exposés croisés (un document par groupe avec des questions spécifiques) ou d'exposés individuels.

En CM2 Histoire (B.O. hors-série n°3 du 19 juin 2008).

Ce dossier peut être utilisé lorsque l'on aborde les thèmes liés à l'étude du XIXèmes, en particulier en approche du sujet sur L'installation de la démocratie et de la République. On peut donc donner un exemple de limite lorsque l'on étudie le repère Suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage.

En 4^{ème} Histoire (B.O. spécial n°6 du 28 août 2008).

Dans le cadre du Thème 2 - L'ÉVOLUTION POLITIQUE DE LA FRANCE, 1815-1914 de l'étude consacrée au XIXème siècle, on peut utiliser ce dossier pour comprendre le tour de passe-passe institutionnel opéré sous le Second Empire (le suffrage universel n'est pas supprimé mais il n'a plus qu'une valeur plébiscitaire).

En Seconde Histoire (Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010).

Ce dossier peut s'intégrer dans l'étude du thème 5 **Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine**, si l'on souhaite comprendre la mise en place complexe du suffrage universel et l'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté moderne.

Histoire de l'Art/ Tous niveaux : En ce qui concerne l'Histoire de l'Art, on peut aisément étudier une caricature de l'époque. Par exemple, voir le dossier sur le site de l'Assemblée nationale => http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/suffrage_universel/suffrage-1852.asp).



Le suffrage universel et le Second Empire en Loir et Cher.

Quelques pistes pour l'exploitation des documents

Doc 1 : Affiche du préfet du L&C – ELECTIONS pour le renouvellement du CORPS LEGISLATIF- mai 1863 (AD 41 3_M_346) (1 feuille)

On peut bien entendu commenter l'origine (préfecture 41), la nature du document (affiche) et le signataire (préfet 41). Ce document montre bien que ces élections se déroulent avec des candidatures officielles et que ces dernières sont directement associées au pouvoir impérial.

Doc 2a et 2b : Lettre du maire de Vouzon (en réalité d'un adjoint) au Préfet du L&C au sujet d'une proclamation de soutien au candidat officiel, 1^{er} juin 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

Copie manuscrite de la proclamation favorable au candidat officiel affichée à Vouzon, le 22 mai 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

On peut commencer par un commentaire de l'aspect général du document, avec par exemple l'identification du signataire et l'analyse rapide du tampon impérial. Puis on peut effectuer un relevé des éléments montrant que le maire incite à un vote soutenant le candidat officiel, par le rappel des « bienfaits dont l'Empereur a comblé [sa] commune ».

L'élection du candidat officiel, présenté comme tel d'ailleurs, est donc une forme de remerciement envers l'Empereur.

Un commentaire d'expressions comme « bienfaits », « Auguste Bienfaiteur » qui ne sont pas sans rappeler un ton paternaliste. Propos que l'on peut rapprocher de la « mission providentielle » de l'Empereur telle qu'elle est évoquée dans le doc 7a.

Souligner que la candidature officielle doit être soutenue pour éviter « une fâcheuse division ».

Doc 3 : Lettre du Juge de Paix du canton d'Herbault au préfet du L&C, 2 juin 1863. (AD 41 3_m_345) (1 feuille).

Document assez « cru » dans la mesure où il remet directement en cause le suffrage universel présenté comme dangereux et où il fait explicitement référence à la poigne du premier empire, en particulier concernant la liberté de la presse.



Le suffrage universel et le Second Empire en Loir et Cher.

Doc 4a et 4b : Lettre du commissaire de police cantonale de Pontlevoy, 6 juin 1863. (AD 41 3_M_345) (2 feuilles)

Document offrant un compte-rendu comme en établissaient encore récemment les RG, sur la préparation et le déroulement des élections.

Le premier paragraphe décrit les conditions générales de l'élection en énumérant rapidement les procédés de l'opposition. Le second paragraphe montre qu'il y a eut des projections quand aux résultats du candidat officiel (M Clary) et du candidat de l'opposition (M Cantagrel).

Le troisième mérite que l'on s'y arrête et peut être l'objet d'une utilisation séparée soumise aux élèves avec la transcription fournie : Il fait mention d'une société d'opposition à Bourré se réunissant autour d'un instituteur « révoqué, pas d'une très grande moralité ».

Doc 5 : Résultats de la 1^{ère} circonscription du L&C (Blois, Mer, Montrichard, St Aignan, Romorantin) pour les législatives de 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

On appréciera des mentions telles que « bulletins nuls ou perdus ». On peut faire un calcul des pourcentages.

Doc 6 : Lettre du préfet du L&C aux maires au sujet des électeurs « illettrés » et des candidats de l'opposition, 27 mai 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)

Si a première vue l'intention d'aider les électeurs illettrés peut sembler louable le ton du document ne laisse que peu de doutes sur le but réel d'une telle démarche et montre bien que le vote n'est alors pas secret !

Doc 7a : Affiche – ELECTIONS LEGISLATIVES / Electeurs amis de l'Empire – datée du 27 mai 1863 (AD 41 3_M346) (1 feuille)

On peut relever l'origine du document (Préfecture !), sa nature (affiche, document public) et la date (milieu du second empire). Ensuite, les élèves peuvent faire une analyse du style du discours et ainsi montrer le caractère officiel du document. Enfin, l'intérêt du document réside dans la présentation des deux candidats, l'un officiel et l'autre dans l'opposition.

On peut également utiliser le dernier paragraphe pour évoquer les mesures « sociales ».

La mention de « l'ordre et la prospérité » rappelle les circonstances et le programme de l'arrivée au pouvoir de Louis Napoléon Bonaparte en 1848.

Doc 7b et 7c : *Courrier à en-tête du cabinet du Sous-préfet de Vendôme à destination des maires de l'arrondissement, 29 mai 1863. (AD 41 3_M_345) (2 feuilles)*

Ce document accompagnait l'affiche précédente et la présentait.

Outre les éléments de présentation du document (origine, date, destinataires...), ce document permet d'aborder plusieurs thèmes autour des candidatures non officielles :

- Les modalités d'organisation pour mobiliser le plus d'électeurs possibles et les faire « bien voter » : affichage, « lecture publique à l'issue de la messe paroissiale, « stimuler » les électeurs abstentionnistes...
- Les techniques utilisés par les opposants au régime : trouble sur la nature de la candidature, distribution de bulletins, mobilisation dans des tavernes « ouvertes », démarchage dans les fermes, encouragement à l'abstentionnisme...
- Rôle de relais de la part des maires.

Doc 8 : *Résultats de la 2ème circonscription du L&C (Montoire, Vendôme) pour les législatives de 1863. (AD 41 3_M_345) (1 feuille)*

On appréciera des mentions telles que « bulletins nuls ou perdus ». On peut également faire un rapide calcul des pourcentages pour prendre conscience du poids des candidats officiels.

Retrouvez les dossiers pédagogiques des Archives départementales du Loir et Cher sur le site Culture 41 : <http://www.culture41.fr/Archives-departementales>, rubrique *Action culturelle et Service éducatif*

Les Archives départementales se visitent avec vos classes gratuitement sur rendez-vous !
Une visite, un projet particulier, emprunter une exposition ou une valise pédagogique ? Contactez-nous !

Archives départementales du Loir-et-Cher
2, rue Louis Bodin 41000 Blois
Tél. 02 54 58 41 24
Fax : 02 54 58 42 16
Courriel : sec.archives@cg41.fr